

Avis de Soutenance

Madame Jade MEYRIEU

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'impact du numérique sur la démocratie

dirigés par Monsieur Alexandre VIALA et Monsieur Eric SALES

Soutenance prévue le **jeudi 05 décembre 2024** à 9h00

Lieu : Faculté de droit et Science politique, 39 Rue de l'Université, 34060, Montpellier, CEDEX 2.

Salle : Justitia

Composition du jury proposé

M. Alexandre VIALA	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Eric SALES	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Dominique ROUSSEAU	Université Paris 1 Panthéon Sobornne	Examineur
M. Henri OBERDORFF	Université Grenoble Alpes	Examineur
M. William GILLES	Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne	Rapporteur
Mme Pauline TÜRK	Université Côte d'Azur	Rapporteure

Mots-clés : Numérique, Démocratie, Vote électronique, Participation numérique, Réseaux sociaux, Régulation numérique

Résumé :

La « révolution numérique » s'est manifestée par l'essor des techniques numériques – principalement l'informatique et l'Internet – ainsi que par l'évolution de leurs influences dans les sociétés actuelles. À la faveur de nouvelles formes d'information et de communication, l'instrument numérique permet la mise en réseau planétaire des individus et participe à la décentralisation de la circulation des idées. Plus encore, dès lors que le numérique est associé aux nouvelles technologies, il devient un espace de pouvoir à travers les normes qu'il produit. En somme, l'usage du numérique au sein de mécanismes participatifs, électoraux ou contestataires, vient inévitablement approfondir et complexifier les modalités d'expression et d'application de la démocratie. À l'ère du numérique, le régime démocratique est à nouveau questionné. D'ailleurs, certains envisagent l'émergence d'une « e- democracy » ou d'une « démocratie numérique ». En définitive, si la démocratie désigne le régime politique au sein duquel les mécanismes juridiques et politiques permettent l'implication la plus effective du peuple et prévoient les conditions de la limitation du pouvoir, la présente étude a pour ambition d'analyser dans quelles mesures le numérique modifie, remet en question ou renouvellent son fonctionnement. Il ressort d'une telle recherche une « ambivalence fonctionnelle » du numérique sur la démocratie. Si le numérique développe des influences limitées au sein de la représentation démocratique, il provoque des incidences manifestes lorsqu'il touche aux conditions du contrôle démocratique. En définitive, sous le prisme du numérique, une acception duale de la démocratie se dévoile, impliquant à nouveau de repenser ses équilibres.

